

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Cherbourg-en-Cotentin (50)

Premier tour

– le 24/02/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Vélorution a émis un Plan Vélo diffusé vers les Elus et Techniciens de Cherbourg-en-Cotentin.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Dans l'esprit, cette demande est prise en compte dans le programme de la Coopérative Citoyenne :

« Elaborer un plan cyclable en concertation avec les usagés pour l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin en tenant compte des déplacements pour aller au travail, pour aller au collège et au lycée, des familles avec enfants. »

Ce plan ambitieux ne pourra se faire qu'après une concertation avec les usagers et en lien avec les autres modes de déplacements actifs ou collectifs et le financement devra prendre en compte l'ensemble de ces dispositifs. Dans un 1er temps, les budgets alloués aux déplacements à vélo seront fléchés sur des dispositifs simples à mettre en oeuvre : peinture au sol, signalisation, généralisation des tourne-à-droite, arceaux à vélo, accompagnés d'une campagne de sensibilisation au partage de la rue.

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Pas de commentaire

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

L'engagement est de nous appuyer sur la diagnostic réalisé par Vélorution et sur les études déplacements de l'agglomération du Cotentin dans le cadre du plan de déplacement avec deux objectifs majeurs:

- Assurer une continuité cyclable entre l'Est et l'Ouest de la ville, en sécurisant les parcours cyclables par des voies dédiées (notamment sur le pont tournant) et mettre fin aux discontinuités actuelles
- Sortir de l'usage récréatif du vélo pour en faire un moyen privilégiés de déplacement en proposant un réseau cyclable cohérent et des infrastructures dédiées (arceaux, parcs couverts sécurisés en cœur de ville)

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Nous devons redéfinir collectivement un grand plan de mobilité à l'échelle de Cherbourg en Cotentin. Celui-ci doit inclure tous les modes de déplacements. Transport en commun, voiture, deux-roues, marche à pied, déplacement des personnes ayant des difficultés de mobilité : c'est grâce à un plan d'ensemble que nous ferons de Cherbourg en Cotentin une ville plus praticable et plus agréable à vivre.

La place du vélo dans ce dispositif est essentielle. C'est un mode de déplacement non polluant, il est silencieux, il réduit le trafic automobile, il est bon pour la santé. C'est une solution de mobilité souhaitée par de nombreux habitants qui, aujourd'hui, n'osent pas faire du vélo leur mode de déplacement quotidien.

Le plan vélo devra être ambitieux, car notre ville a pris beaucoup de retard au regard de la situation de nombreuses communes comparables. Le classement publié par la fédération française des usagers de la bicyclette est éloquent.

Une politique volontariste

Nous faisons des mobilités un enjeu essentiel du mandat.

Cela se concrétise en premier lieu par la désignation pour la première fois d'un premier adjoint en charge du développement durable, des mobilités et de l'inclusion.

Dans le cadre de l'organisation des services de la ville, un pôle de ressources techniques chargé de la mobilité douce sera créé afin de concentrer toutes les compétences nécessaires au changement d'échelle que nous souhaitons.

Budget : faire aussi bien que le Danemark et consacrer chaque année 12 euros par habitant au vélo

La ville doit consacrer un effort budgétaire significatif fléché sur la politique de promotion du vélo. Pour cela, nous proposons de sanctuariser 5,8 millions d'euros sur le mandat. Cette somme sera uniquement dédiée à l'amélioration des conditions de circulation des deux-roues (piste cyclables, parcs de stationnement, incitations...).

Une démarche participative

Le plan vélo de la ville devra être coconstruit avec les associations de représentants des utilisateurs de

Action n°2

Créer un réseau express vélo Voies dédiées - Liaison continue Est-Ouest,....

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Nous ne l'avons pas exprimé dans les mêmes termes, mais notre idée se rapproche exactement de cette formulation.

Notamment en « étudiant la faisabilité d'une passerelle réservée aux piétons et aux cyclistes enjambant le chenal de l'avant-port » pour la liaison Est-Ouest, mais il faut aussi penser aux liaisons vers la Glacière, Octeville, Haut d'Equerdreville...

Avant ces réaménagements d'ampleur, la faisabilité de supprimer une voie sur le pont-tournant pour en faire une bande cyclable et assurer la liaison Est-Ouest doit être étudiée rapidement.

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

c'est dans le coeur de notre programme vélo en reliant l'est à l'ouest par des pistes cyclables dédiées. Notre action portera sur la voie du Homet et sur l'avenue Caessart. On ne s'engage pas sur la passerelle reliant la plage verte à la cité de la mer car de nombreuses questions se posent sur le budget et la technique. En effet le port en face des douanes sert de repli en cas de panne du pont tournant. Mais c'est un projet structurant et très intéressant pour les cyclistes et piétons.

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Deux voies dédiées aux vélos majeures sont prévues

- Une voie entre l'Est et l'Ouest de la ville avec une voie dédiées depuis Chantereyne, en passant par le quai de Caligny, puis une voie dédiée sur le pont tournant sécurisée et une continuité (marquage au sol) jusque dans la rue du Val de Saire ou vers la gare maritime. Une autre partira depuis le pont tournant en suivant le quai Alexandre III pour rejoindre le pôle d'échange multimodal de la gare.

- La voie verte du Homet qui partira de la porte d'entrée de l'Arsenal en suivant l'ancienne voie ferrées qui mène à la gare SNCF et le futur pôle d'échange multimodal assurant une continuité vers l'Est et l'Ouest de la ville.

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

À partir des études déjà réalisées par la ville et avec l'apport des experts des associations représentatives des usagers, nous devons définir les itinéraires cyclables à finaliser et à sécuriser.

La liaison Est Ouest est particulièrement importante. Le point noir du pont tournant doit être traité.

Sans attendre le retour d'une étude de faisabilité qui sera commandée sur la réalisation d'un pont à bascule surplombant le chenal entre l'école de voile et la Cité de la mer, nous proposons de créer une voie cyclable dédiée autour du bassin. Les deux projets sont complémentaires.

Notre proposition est la suivante :

- Sécuriser le bord du quai de Caligny par la pose de garde-corps
- Matérialiser une voie cyclable le long du quai de Caligny, distincte d'une voie piétonne
- Réserver le trottoir nord du pont tournant aux vélos en requalifiant son usage (séparation de la voie automobile avec une garde-corps, marquage, signalétique ...)
- Réserver le trottoir sud du pont tournant aux piétons (séparation de la voie automobile avec une garde-corps, marquage, signalétique ...)
- Créer et matérialiser une voie cyclable protégée après le pont tournant et jusqu'à la Cité de la mer le long du Quai Lawton Collins, afin de raccorder la piste cyclable longeant la gare transmanche

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Dans l'esprit des pistes sur La Saline, vers Collignon.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Notre volonté est bien d'offrir un espace sécurisé, « aider à la revitalisation des centres villes en les rendant attractif et permettre aux familles, aux personnes souffrant de handicap, aux personnes âgées, aux enfants de se déplacer dans des conditions agréables et sécurisantes »

Nous sommes dans le même esprit de sécurité et de continuité de circulation.

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Oui car l'évolution technologique des vélos et des autres modes de transport font peser sur les autres usagers de nouveaux risques avec la vitesse qui augmente. Pour le bien de tous, il faut séparer physiquement les différents flux. En plus pour les parents, il faut les rassurer en évitant qu'une voiture, un camion ou un bus passe à 1m d'enfants débutants.

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Deux voies dédiées aux vélos majeures sont prévues

- Une voie entre l'Est et l'Ouest de la ville avec une voie dédiées depuis Chantereyne, en passant par le quai de Caligny, puis une voie dédiée sur le pont tournant sécurisée et une continuité (marquage au sol) jusque dans la rue du Val de Saire ou vers la gare maritime. Une autre partira depuis le pont tournant en suivant le quai Alexandre III pour rejoindre le pôle d'échange multimodal de la gare.

- La voie verte du Homet qui partira de la porte d'entrée de l'Arsenal en suivant l'ancienne voie ferrées qui mène à la gare SNCF et le futur pôle d'échange multimodal assurant une continuité vers l'Est et l'Ouest de la ville. Une piste cyclable complètement sécurisée indépendante des voies automobiles et bus.

Nous proposons également du marquage au sol phosphorescent dans certains secteurs sombre de la ville afin de guider et sécuriser les parcours cyclables

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Il faut créer également un grand axe Nord-Sud.

Nous avons annoncé dans notre programme la création d'une trame verte et bleue reliant la Cité de la mer à la vallée de Crève-cœur. Tout au long de cette axe longeant la Divette il faut faire cohabiter en voies séparées la circulation automobile, les déplacements piétons et les pistes cyclables sécurisées. L'aménagement revu de cette voie d'entrée de ville marquera notre volonté de transformer Cherbourg en Cotentin.

Action n°4

Mettre le vélo au cœur Quartiers de la Gare, les quais, Napoléon, Arsenal, pour les principaux.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

L'esprit général de nos propositions rejoint tout à fait cette demande.

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Le projet que nous poussons est d'avoir un vrai échange intermodal entre les bus et les vélo depuis la gare. La situation actuelle est tout simplement impossible avec les 2x 4 voies à traverser sur la gare, le déplacement obligé sur les pavés quai Napoléon ou, la zone rouge de l'hôpital maritime quand on arrive à Equeurdreville.

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

- Une voie entre l'Est et l'Ouest de la ville avec une voie dédiées depuis Chantereyne, en passant par le quai de Caligny, puis une voie dédiée sur le pont tournant sécurisée et une continuité (marquage au sol) jusque dans la rue du Val de Saire ou vers la gare maritime. Une autre partira depuis le pont tournant en suivant le quai Alexandre III pour rejoindre le pôle d'échange multimodal de la gare.

- La voie verte du Homet qui partira de la porte d'entrée de l'Arsenal en suivant l'ancienne voie ferrées qui mène à la gare SNCF et le futur pôle d'échange multimodal assurant une continuité vers l'Est et l'Ouest de la ville. Une piste cyclable complètement sécurisée

A noter que nous souhaiterions la création d'une maison du vélo au niveau de la gare avec un système de location de vélo.

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Le nœud de la gare SNCF sera traité avec cet aménagement et celui du plateau multimodal de l'avenue Jean-François Millet. Au-delà de ces axes Est Ouest et Nord-Sud qui constitueront des voies majeures et rapides de circulation en deux roues, nous devons, dans chaque commune déléguée, veiller à terminer, sécuriser et compléter les itinéraires cyclables, notamment sur les axes commerçants et vers les pôles d'entreprises.

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Pour nous le plan de circulation de Cherbourg-en-Cotentin doit être revu dans sa globalité avec un esprit de sécurisation maximum ; en premier lieu des piétons puis des vélos et autres petits engins roulants à assistance électrique puis en dernier lieu les véhicules immatriculés (voitures, motos, poids lourd) : « Mettre en avant la priorité du piéton sur les cyclistes et autres petits engins de locomotions puis des voitures et autres véhicules motorisés »

Afin de donner plus de place aux cyclistes, notre programme vise à « Généraliser la priorité à droite dans la zone 30 (Etude du Cerema) et les zones de rencontre ».

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Pas de commentaire

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Le projet du bus nouvelle génération prévoit un meilleur partage des voies de circulation et notamment 3 km de voies dédiées aux vélos depuis l'hôtel des impôts d'Equeurdreville, en passant pas l'arsenal, le quai de Caligny, le pont tournant, le quai Alexandre III et la gare.

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Comme nous l'avons décrit plus haut, les mobilités et les nouvelles pratiques de déplacements dans la ville doivent être réfléchies de façon globale et en concertation avec tous les acteurs.

Cette concertation doit entendre les besoins de tous les usagers. Qu'ils soient habitants du centre-ville, résidents des communes déléguées traversant quotidiennement la ville d'Est en Ouest pour travailler, qu'il s'agisse des touristes... chacun doit pouvoir se déplacer dans la ville avec le mode de mobilité adapté au moment. C'est pour cela que nous devons réfléchir ensemble à la meilleure façon de faire cohabiter automobiles, vélos, transport en commun et piétons.

L'espace urbain est, par nature, contraint. Nous devons en faire un usage raisonné en encourageant l'utilisation des moyens de déplacement les plus vertueux. L'évolution des pratiques doit être encouragée, les aménagements nécessaires dans l'organisation des cheminements doux et des voiries automobiles seront d'autant plus consentis par tous les habitants que chacun y trouvera une amélioration significative de la qualité de vie.

Moins de bruit, moins de pollution, des déplacements plus sécurisés les atouts d'une ville moderne que nous devons dessiner et construire. C'est bien le projet que nous avons en tête. Avec l'ensemble des habitants nous pouvons rendre cet avenir possible

Action n°6

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Typiquement : la gare !!!

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Le franchissement des carrefours du Pont de Carreau, de la Gare, les Quais, du Boulevard Mendès France... doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une étude particulière en collaboration avec les usagers afin de trouver le moyen de rendre plus sécurisés ces franchissements. Cela peut passer par « sacrifier » une voie de circulation automobile pour atteindre nos objectifs. Le début de réflexion sur le pôle multimodal de la gare doit se poursuivre et la ville doit être proactive pour que ce projet aboutisse au plus vite (même si elle n'est pas la seule partie prenante).

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

attention cependant à la gare qui est le point noir de la circulation sur Cherbourg avec 40000 voitures par jour. Nous souhaitons mettre en avant la voie de contournement Ouest et les bus gratuit pour désengorger cet axe. Sur Dunkerque, 10% des habitants ont revendu leur deuxième voiture. C'est donc un projet global sur les mobilités que nous poussons sans rentrer en guerre contre la voiture.

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Le pôle d'échange multimodal prévoit une sécurisation du carrefour avec la création d'un parvis large devant la gare, des stations de bus, une gare routière et un élargissement très significatif des traversées de route pour sécuriser les passages piétons

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Pas de commentaire

Action n°7

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Bien sûr, comme exprimé dans notre programme. Cela passe par la « Création de Parking relais/intermodalité à toutes les entrées de la ville » et « la mise en place de navettes et covoiturage à partir de parking relais/intermodalité ».

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Pas de commentaire

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Le stationnement doit être repenser avec des parkings en immédiate proximité des cœurs de ville, un parking sécurisé et réglementé au niveau de la gare . Le Bus nouvelle génération prévoit des parkings à proximité des stations d'échanges multimodales prévues sur le parcours.

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Pas de commentaire

Action n°8

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Aux endroits fréquentés notamment : Cinémas, stades, salles de sport, administrations, etc...

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Notre programme n'est pas détaillé sur ce point mais nous avons écrit dans nos documents supports que nous installerons davantage d'arceaux vélos : « Installation d'abris à vélos couverts et sécurisés dans les lieux très fréquentés (type la gare SNCF) »

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Et aussi proposer le libre service. Attention pas le modèle Uber mais plutôt le modèle d'Ange où l'on doit déposer son vélo dans des zones précises. Cela amène au vélo des populations qui ne peuvent pas le stocker ou qui ont du matériel défaillant. C'est aussi un bon moyen de découverte de la ville et de la rade pour les touristes et plaisanciers.

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

En parallèle de la location des vélos électriques nous mettrons en place des parcs couverts pour les vélos et développerons des arceaux. Par ailleurs tous les nouveaux projets de réhabilitation d'équipements municipaux ou de nouvelle construction intégreront les infrastructures nécessaires pour accéder et stationner en vélo.

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Les systèmes de protection antivol comme tous les dispositifs de sécurité et les principes d'aménagement des voies cyclables devront être conforme aux recommandations du CEREMA.

Action n°9

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

A proximité des pôles d'activité, cela rejoint la proposition écrite au point 8 « Installation d'abris à vélos couverts et sécurisés dans les lieux très fréquentés (type la gare SNCF) »

Pour le reste, nous ne l'avons pas évoqué.

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Pas de commentaire

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Prévues en cœur de ville notamment

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Nous avons déjà annoncé dans notre projet la mise en place des premiers parcs de stationnement couverts au cours de l'année 2020. Ces stationnements adaptés au deux-roues, équipés de points de recharge pour les vélos à assistance électrique seront déployés progressivement dans toute la ville.

Action n°10

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Nous pouvons effectivement être vigilant et demander quand cela est possible de mieux prendre en compte des espaces sécurisés et fonctionnels dans les marchés publics. Nous ne l'avons pas explicitement écrit dans notre programme mais cela s'inscrit bien dans notre logique.

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Pas de commentaire

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Pas de commentaire

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Le plan local d'urbanisme prévoit déjà des mesures pour le stationnement des deux roues dans le périmètre des établissements recevant du public. Les dispositifs concernant l'habitat devront être clarifiés et soutenus aussi bien auprès des bailleurs publics que privés.

Action n°11

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Vélorution , Pignon sur Rue

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Cela semble évident ! Directement lié au point 12 ->

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Nous aimerions une maison du vélo comme à Caen

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Nous nous engageons à accompagner ces associations comme nous le faisons avec toutes les associations de la ville

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Le plan local d'urbanisme prévoit déjà des mesures pour le stationnement des deux roues dans le périmètre des établissements recevant du public. Les dispositifs concernant l'habitat devront être clarifiés et soutenus aussi bien auprès des bailleurs publics que privés.

Une maison du vélo portée par des acteurs associatifs pourrait très légitimement trouver sa place dans le cadre de la maison des associations qui sera créée.

Action n°12

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
ou pour les associations liées au modes doux

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Quand nous serons élu.e.s, nous pourrions étudier la possibilité de mettre à disposition des locaux pour une « maison du vélo ».

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

je n'avais pas vu cette proposition en écrivant l'action11 !

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Nous souhaitons implanter une maison du vélo au niveau de la gare mais il sera possible d'étudier d'autres implantation ou la création d'antenne dans les communes déléguées

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

La maison des associations accompagnera les bénévoles dans leurs démarches administratives, juridiques, comptables mais aussi en matière de communication. Des locaux seront disponibles pour héberger les associations. Celle ayant des activités avec des besoins techniques comme la réparation de vélos trouveront également leur place.

Action n°13

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Pourquoi pas !

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Pas de commentaire

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Pas de commentaire

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Pour permettre aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation du vélo en sécurité, nous créerons dans chaque commune délégué un parcours d'apprentissage qui sera utilisable par les écoles ainsi que dans le cadre des activités périscolaires.

Action n°14

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

On n'y avait pas pensé mais pourquoi pas !

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

c'est aussi une justice et quoi de mieux qu'une action municipale portée par les agents

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

Nous proposerons également la mise en place du "vélo de société". Le vélo de société est un vélo électrique loué à très bas prix (5 à 10 euros par mois) par une entreprise ou une collectivité à ses salariés. La ville propose d'expérimenter le dispositif auprès de ses agents qui disposeront ainsi d'un vélo électrique en permanence pour leurs déplacements professionnels et privés. La collectivité participe ainsi à faire diminuer l'empreinte carbone et promeut une pratique nouvelle dans la ville.

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Dans le cadre des mesures incitatives à la pratique du vélo, la Ville peut avoir un rôle moteur.

Elle peut agir auprès de ses personnels en encourageant l'utilisation du vélo par le versement d'une indemnité spécifique. Nous concerterons les partenaires des instances représentatives du personnel pour la mise en place du dispositif le plus adapté.

Pour encourager la pratique du vélo, nous proposons le versement par la ville d'une prime à l'achat d'un vélo de 150 € pour tous les habitants de Cherbourg en Cotentin l'année de leur entrée au Lycée.

Aujourd'hui il existe des dispositifs de soutien au permis de conduire mais aucun dispositif généralisé pour favoriser l'utilisation quotidienne du vélo pour les déplacements. Cette mesure bénéficiera aux commerces locaux puisqu'il s'agira de bon d'achat dans les commerces de l'agglomération.

Commentaires généraux

Barzin Viel-Bonyadi (La Coopérative Citoyenne)

Pas de commentaire

Valerian Mas (Citoyen dans la ville)

Pas de commentaire

Arnaud Catherine (Passion Commune - Liste de Benoit Arrivé)

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez davantage d'informations

David Margueritte (L'Avenir en Tête)

Pas de commentaire